

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

89, rue de la Couronne

Prenez avis que le conseil de la Ville de Repentigny statuera, lors d'une séance publique qui se tiendra le 13 juin 2023 à la salle du conseil située au 435, boulevard Iberville à Repentigny, à compter de 19 h, sur une demande de dérogation mineure déposée à l'égard de l'immeuble situé au **89, rue de la Couronne** à Repentigny (lot 3 484 846) pour laquelle le comité consultatif d'urbanisme a émis son avis le 11 mai 2023.

Cette demande vise à accorder une dérogation mineure dont l'objet est de réduire la marge avant à 7,2 m et la marge latérale gauche à 4 m afin de permettre la construction d'un nouveau bâtiment (industrie) alors que le règlement exige respectivement des marges de 10 m minimum et 5 m minimum sur l'immeuble.

Préalablement à la décision du conseil, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de ce sujet lorsque ce point sera appelé à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 19^e jour du mois de mai 2023.

Le greffier



Marc Giard, avocat